

Une chose est sûre, les inégalités de destinées sexuées relèvent de bien d'autres mécanismes, au premier rang desquels il y a évidemment les fortes inégalités qui découlent des socialisations familiales, mais aussi tout ce qui se joue au long de la vie culturelle (on pense aux médias en particulier), personnelle, professionnelle et familiale, qui relève de rapports et de processus sociaux exogènes à l'univers scolaire. De plus, quel que soit l'impact de l'éducation, les inégalités entre les sexes de « destin social »

sont « bouclées » par les représentations que les individus se font de ce qui les attend. L'école, en l'état du moins, ne s'avère guère capable de contrer l'effet (initial et durable) de la famille d'origine, du marché des positions sexuées et de la conjoncture historique.

L'école fonctionnerait donc avant tout comme une caisse de résonance d'inégalités prévalant dans la société ; elle serait sexiste par abstention... Cette abstention serait d'autant plus prégnante qu'elle masquerait une profonde ambivalence. Alors même que les inégalités sociales sont injustifiables dans une société démocratique, les inégalités entre les sexes peuvent être acceptées dès lors qu'elles sont transmues en différences (l'« égalité dans la différence »). On glisse aisément à des différences valorisées comme telles, comme l'a illustré le débat sur la parité⁹. L'école ne peut alors, même si l'égalité des chances est inscrite dans les textes et quand bien même elle lutterait contre toute discrimination explicite, engager sans retenue une éducation non sexiste.

Son action est donc marquée au sceau de l'ambivalence. Elle reçoit des élèves dont les comportements sont marqués précocement par les inégalités sexuées, ce qui produit, à court terme, des difficultés précoces chez les garçons et une meilleure réussite globale des filles – du fait notamment d'une divergence ou d'une convergence entre modèles de sexe et modèles de l'élève –, sans qu'il soit besoin d'invoquer une participation active de l'école en tant que telle à la construction de ces inégalités sexuées. Mais, si elle est la « petite société » où s'expriment très normalement les représentations stéréotypées des acteurs et où, par conséquent, une socialisation marquée par les modèles conventionnels du masculin et du féminin prend place, elle est aussi le lieu où, dans les classes mixtes, une compétition se joue et où l'arbitraire de la domination masculine peut apparaître au grand jour. On peut également considérer qu'indépendamment des contenus, l'éducation amène à une démarche d'examen systématique potentiellement subversive, même si tout cela prend corps dans une institution scolaire en phase avec l'ordre établi. Par ailleurs et très concrètement, les différentes modalités des formations et des titres qu'elle délivre ne sont pas sans importance. Rappelons, par exemple, que, grâce à leur niveau de formation, plus de jeunes filles que de jeunes hommes s'insèrent aujourd'hui comme cadre ou profession intermédiaire. Enfin, et ce n'est pas secondaire, il va être de plus en plus difficile de faire admettre que ces filles, qui ont « réussi » à l'école, accèdent à des positions sociales inférieures aux garçons, en d'autres termes, que le sexe dominant à l'école soit le sexe dominé dans la vie. C'est en ce sens que la

⁹ Cf. l'ouvrage collectif présentant les positions en présence : 1999, *Le piège de la parité. Arguments pour un débat*, textes réunis par Micheline Amar, Paris, Pluriel.

réussite scolaire des filles est une anomalie et une source irrépressible de changements, de même que la scolarisation est, de manière générale, à la fois un vecteur de reproduction et un vecteur de changement.

Il reste qu'il n'est pas anodin de relativiser ainsi le rôle de l'école dans la fabrication des inégalités sexuées : il y a là une question dont la dimension idéologique est essentielle... Car l'ensemble de ces constats bouscule sensiblement l'idéologie méritocratique, puisque ce ne sont pas les inégalités scolaires qui sont à même de légitimer les inégalités hommes/femmes. En la matière, d'autres constructions idéologiques vont devoir être mobilisées, dont on peut estimer que la plus prégnante est précisément celle de l'« égalité dans la différence », jamais très éloignée de l'alibi de la nature.



Duru-Bellat Marie (2008). La (re)production des rapports sociaux de sexe : quelle place pour l'institution scolaire ? *Travail, genre et société*, 2008/1, 19, 131-149.